

Comité de veille DALO des Hauts de Seine Secrétariat assuré par la délégation départementale du Secours Catholique 34 rue Steffen 92600 Asnières-sur-Seine

A l'attention de service instructeur de la COMED 92

Objet : demande de pièces complémentaires ne figurant pas dans le CERFA

Madame, Monsieur,

Le Comité de veille Dalo des Hauts de Seine attire votre attention sur le fait que la demande de pièces complémentaires, faite dans votre courrier joint, ne fait pas partie des documents exigés par la loi DALO.

En effet, le document CERFA n° 15036, n'en fait pas mention. Les pièces obligatoires du recours vous ont déjà été envoyées. Elles sont suffisantes pour permettre à la COMED d'apprécier ma situation en l'état, selon les critères prévus par la loi.

Il s'agit sans doute d'un malentendu de votre part.

Néanmoins, Monsieur/Madame vous les adresse ou/ la situation de Monsieur / Madame ne lui permet pas de vous les adresser.

Recevez Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Signataires : les membres associatifs du Comité de veille DALO 92 (logo ci-dessous)



































